



Cœur de Savoie

la parole à Béatrice SANTAIS

Présidente de la Communauté de
communes Cœur de Savoie

**Béatrice SANTAIS a été réélue
Présidente de la Communauté de
communes Cœur de Savoie, le 16
juillet 2020. Elle nous a accordé un
entretien :**

Comment avez-vous vécu cette année toute particulière de crise sanitaire ?

Cette crise sanitaire a été un moment compliqué pour tout le monde que ce soit sur un plan personnel ou professionnel. Pour la collectivité, cela a engendré un report d'environ 4 mois de l'installation de nos instances communautaires et a donc stoppé un grand nombre de projets et d'actions. Ce fut le cas notamment du Projet de territoire, qui nécessite un travail en présentiel avec les élus du territoire pour avancer vraiment sur le projet.

La Communauté de communes a su faire preuve de solidarité avec les communes, les habitants et les entreprises du territoire pendant cette période délicate : achat et livraison de masques, participation au fond Région Unie (contribution de 150 000 € pour accompagner les entreprises).

Comment voyez-vous l'avenir ?

Le souhait de chacun, c'est de reprendre une vie normale. Et pour la collectivité c'est de retrouver le travail en présentiel, pouvoir à nouveau aller à la rencontre de la population, des associations et des entreprises.

Le Projet de territoire de Cœur de Savoie sera **une manière d'imaginer le monde d'après, de tirer les conséquences de ce que nous venons de vivre**. Mais c'est aussi se réexpliquer vers où on veut aller, pour faire quoi et qui fait quoi, quelle est la répartition des compétences et des rôles entre les communes et la Communauté de communes.



Quel territoire on veut et comment on va y arriver. L'enjeu fort pour le territoire sera de savoir comment on retisse les liens entre les communes et l'intercommunalité.

Il faut que la communauté existe complètement avec toutes ses compétences et que les communes demeurent ce lien très fort avec la population avec leurs propres compétences.

Quels sont les grands enjeux du mandat ?

Pour ce nouveau mandat on va asseoir les choses, approfondir les sujets et retisser du lien : cela me paraît très important. **Je crois à des communes fortes dans une intercommunalité qui l'est aussi, il n'y a que comme ça que l'on peut avancer.**

Aujourd'hui nous avons des compétences obligatoires du fait de la loi. Si la loi reste ce qu'elle est, il faudra se préparer à la prise des compétences Eau et Urbanisme en 2026.

La priorité pour 2021 est la prise de compétence mobilité qui s'est faite à l'unanimité. Cette compétence compte beaucoup pour nos concitoyens et pour la Communauté qui souhaite devenir un Territoire à Energie Positive. Un sujet d'autant plus important avec l'envie des gens de vivre à la campagne après la crise COVID-19. **Comment se déplacer, c'est la question qu'il va falloir résoudre dans un territoire rural où l'on sait qu'il nous faut imaginer plusieurs solutions de déplacement : covoiturage, lignes de bus scolaires qui pourraient accueillir des salariés, solutions douces comme la marche ou le vélo.** Il s'agit de l'un des gros sujets du mandat.

Nous poursuivrons le travail pour faire de Cœur de Savoie un territoire à énergie positive. Toutes nos politiques s'articulent autour de cette thématique, que l'on parle agriculture, tourisme, déplacements ou encore assainissement. **Nous avons vraiment de belles choses à faire dans ce domaine.**

... et les grands projets ?

Deux gros projets ont démarré en 2021 et se termineront en 2022, il s'agit de la **construction de la gendarmerie à Montmélian et de la rénovation de la salle polyvalente à Bourgneuf.**

Il y a ensuite trois ou quatre gros sujets concrets, sous maîtrise d'ouvrage communautaire, qui nous occuperont dans les années à venir : la création d'une **Maison France services sur la commune de Saint-Pierre d'Albigny** et deux **bâtiments multi-services et multi-partenariaux à Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette** qui abriteront les services allant de la petite enfance aux personnes âgées. Ces projets devraient démarrer concrètement en 2022.

Il y a aussi la nécessité de mettre en place une crèche supplémentaire sur le secteur de Montmélian car nous avons beaucoup de demandes sur le secteur.

Enfin, nous souhaitons avancer sur le « **plan alimentaire territorial** », **une question sur laquelle nous travaillerons en lien avec les communes.** Il faut qu'on étudie la possibilité de réaliser ou de conforter une ou plusieurs cuisines centrales sur le territoire et éventuellement de légumerie/conserverie qui pourraient être des outils partagés (communes / communauté ou communauté/producteurs). Ces projets à plus long terme ne seront pas toujours en portage communautaire mais nous tiennent à cœur et seront l'aboutissement et la concrétisation du « plan alimentaire territorial ». Ils peuvent nous permettre une belle collaboration avec les communes, les intercommunalités ou même des territoires voisins.

Les membres du Bureau

Le Bureau est composé de la Présidente et de 10 Vice-Président(e)s. Il se réunit régulièrement pour préparer, examiner et arbitrer les dossiers et projets qui seront ensuite soumis au vote du Conseil communautaire.



LA TRINITÉ

Jean-François DUC - 1er Vice-Président en charge de l'agriculture, de la forêt, du tourisme, des politiques contractuelles

Depuis plusieurs années, nos habitudes de consommation ont évolué en accélérant la transition vers une alimentation responsable, plus saine, plus locale et plus durable.

Face à ces changements, Cœur de Savoie oriente sa politique agricole vers une production alimentaire de proximité et de qualité en prenant en compte la disponibilité du foncier, les enjeux environnementaux, la diversification des productions et l'organisation des filières.

Parallèlement, il y a nécessité de prendre en considération l'adaptation de notre agriculture à la demande de circuits courts tout en garantissant la pérennité des exploitations qui ne

peuvent pas d'un jour à l'autre changer leur modèle économique.



BETTON -
BETTONNET

Fabienne PICHON-DEGUILHEM - Vice-Présidente en charge de l'administration générale, de la cohésion sociale et de la petite enfance

La cohésion sociale et la cohésion territoriale sont indissociables et répondre aux besoins des habitants de Cœur de Savoie et notamment des plus fragiles est une préoccupation essentielle de la Communauté de communes. Échelon indispensable pour organiser ou accompagner les services à la personne de la petite enfance au grand âge, elle y consacre 60% de ses effectifs salariés et 25% de son budget principal. C'est donc assez naturellement qu'après une année de vice-présidence aux finances je prends volontiers la charge de cette nouvelle délégation.

Le choix de son périmètre dédié au lien et à la cohésion sociale sera surtout l'occasion de renforcer les synergies entre les différentes compétences sectorielles qui touchent à la vie quotidienne des gens et des familles, à leur participation à la vie citoyenne, à l'insertion sociale et professionnelle.

L'évolution démographique attendue en Cœur de Savoie induit des enjeux d'équipements et de services nouveaux, de formation des agents sur les compétences communautaires en lien étroit avec les communes, le département et les services de l'État en termes d'accueil du jeune enfant, de maintien à domicile ou d'accès aux droits

Renforcer la cohésion sociale c'est aussi innover pour plus d'accessibilité, d'équité et de proximité, dans une perspective d'économie circulaire et solidaire. En s'appuyant sur les acteurs locaux, Cœur de Savoie peut être un véritable territoire d'économie et d'innovation sociales avec par exemple, la relance de la démarche territoire zéro chômeur de longue durée ou encore le projet de pôle de coopération territoriale économique.

Offrir des services de qualité, aider à faire reculer la précarité sont les principaux objectifs de la période 2021/2026.



SAINT-PIERRE
D'ALBIGNY

Rémy SAINT-GERMAIN - Vice-Président en charge de la transition écologique, de l'habitat et des gens du voyage

C'est en associant aux politiques de Cœur de Savoie l'ensemble des acteurs volontaires dans la transition écologique et énergétique que nous pourrons agir efficacement. L'urgence et le besoin d'agir sont tels que nous ne pouvons nous contenter de nos seules actions publiques néanmoins indispensables.

Habitants, seuls ou en collectifs, associations, entreprises, communes, tous peuvent être nos partenaires.

Je souhaite une Communauté de communes relais des initiatives et des expériences, au-delà de ses propres engagements et programmes, et qui poursuive sa coopération par delà le territoire, à l'échelle nationale ou internationale.

La qualité de l'air, la vulnérabilité climatique, la gestion et la préservation des ressources naturelles sont les autres enjeux primordiaux.



LA CHAPELLE
BLANCHE

Jean-Claude MONTBLANC - Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi

Le développement économique est un pilier essentiel du projet de territoire. Les enjeux restent la création d'emplois et les recettes fiscales générées par les entreprises.

Ce mandat verra la poursuite de nos actions en matière de suivi et soutien du développement des entreprises, d'accompagnement des créateurs, d'animation du réseau des acteurs économiques.

La réalisation de l'extension d'Alp'Arc démarre et celle de Plan Cumin devrait suivre permettant d'accueillir de nouvelles entreprises, notamment industrielles. Le volet « commerce » sera investi de façon plus soutenue que précédemment en articulation avec les communes et le dispositif « petites villes de demain ».



HAUTEVILLE

Marc GIRARD - Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et des déchets

Un vice-président pour 3 compétences sur 3 périmètres différents avec des services financés uniquement par les usagers.

Pour un territoire préservé, où il fait bon vivre, nous devons améliorer le traitement des eaux usées, supprimer les rejets dans le milieu naturel, préserver nos ressources en eau et réduire, réutiliser, recycler nos déchets.

Ainsi, un service de qualité, de proximité et en adéquation avec les besoins, pour un coût acceptable par tous est un enjeu fort pour l'avenir.



COISE SAINT JEAN
PIED GAUTHIER

Arlette BRET - Vice-Présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse

Les enjeux de mon mandat sont axés sur le développement des services afin d'améliorer encore les conditions d'accueil des enfants et des jeunes au sein de nos structures. Pour atteindre ces objectifs, nous allons poursuivre le développement des capacités d'accueils pour répondre aux besoins des familles et continuer à former les équipes pour garantir une meilleure qualité d'accueil et renforcer la prise en charge des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques. Nous favorisons le travail transversal avec les services de la collectivité, les associations locales et nos partenaires institutionnels (état, CAF, Département) permettant ainsi la mise en œuvre de la politique enfance jeunesse

sur le territoire. Le développement de l'accès au jeu pour tous sera aussi une de nos priorités avec l'achat d'un Ludo'bus qui circulera sur tout le territoire. Enfin, nous poursuivrons le travail pour élaborer des projets de construction de bâtiments multi-services sur les communes de Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette.



PORTE DE SAVOIE

Franck VILLAND - Vice-Président en charge des mobilités

La thématique des déplacements et de la mobilité est un enjeu important pour les habitants de notre territoire.

L'objectif principal de cette mandature est d'assurer pleinement la compétence mobilité sur le territoire de Cœur de Savoie, en parfaite cohérence avec les communes. Il s'agira de bâtir un plan des mobilités à l'échelle de Cœur de Savoie qui modifie durablement les pratiques de déplacement.

Le vrai challenge consistera à trouver, avec l'ensemble des acteurs du territoire, un juste équilibre entre nos capacités à répondre aux besoins des usagers ou des entreprises et les ressources financières ou humaines que les collectivités pourront mobiliser.

Il nous faudra agir simultanément sur les transports publics, les mobilités actives, les mobilités solidaires et les mobilités numériques. Un beau projet pour le mandat !



FRÉTERIVE

Eve BUEVOZ - Vice-Présidente en charge de la culture, du sport et de la communication

La culture est une compétence partagée entre Cœur de Savoie et ses 41 communes. Par sa volonté d'être au plus près des habitants la Communauté de communes développe un paysage culturel à la portée de tous. Pour renforcer son attractivité, favoriser la cohésion sociale et développer l'éducation artistique, la Communauté de communes continuera à soutenir des manifestations culturelles ou sportives à rayonnement intercommunal, à mettre en place des partenariats avec les associations locales. Cette synergie entre tous les acteurs maintiendra un territoire vivant, ouvert et curieux.

Par ailleurs, Cœur de Savoie engage sur plusieurs années un important programme de rénovation de ses équipements sportifs intercommunaux pour offrir aux collégiens et aux associations sportives de meilleures conditions de pratiques.

Enfin, sur le volet communication, la signalétique des bâtiments intercommunaux sera complétée et le site intranet amélioré.



VILLARD D'HÉRY

Eric SANDRAZ - Vice-Président en charge de la biodiversité, de la compétence GEMAPI et des cours d'eau

S'impliquer dans l'accompagnement de nos communes, de nos élus locaux communaux, qu'il soit financier ou technique, pour partager ensemble cette vision et ces actions à mener sur le long terme, sur cette trame de fond « quelle soit Verte, Bleue ou Noire » que représente notre paysage, avec sa faune, sa flore, ou ses cours d'eau, sans oublier la gestion du risque contre les inondations, représente pour moi, une chance d'apporter ma contribution, auprès des services et de La Présidente, afin de changer nos modes d'actions : de restauration, de compensation, de renaturation, pour aller vers une gestion durable de notre patrimoine environnemental, de notre qualité de vie.



VALGELON - LA ROCHETTE

Jacky DONJON - Vice-Président en charge des finances

Je suis issu d'une famille ancrée dans le Val Gelon depuis plusieurs générations et très impliqué dans la vie locale. Retraité du secteur bancaire depuis peu, j'ai souhaité consacrer du temps à la fois à ma commune et à Cœur de Savoie, au sein de laquelle je viens d'être élu Vice-Président de la délégation finances. Je ferai en sorte de monter rapidement en compétence pour apporter ma pierre à l'édifice.

Le Conseil communautaire

Les élus communautaires sont au nombre de 63 en Cœur de Savoie. Ils siègent tous au Conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire se réunit régulièrement pour délibérer sur la mise en œuvre des politiques intercommunales et la réalisation des projets du territoire.



Les 63 membres du Co

mandat 2

APREMONT



Marc DUPRAZ
Maire

ARBIN



Carlo APPRATTI
Maire

ARVILLARD



Georges COMMUNAL
Maire

BETTON BETTONNET



Fabienne
PICHON-DEGUILHEM
Adjointe

BOURGNEUF



Nicole BOUVIER
Maire

CHAMOUSSET



Yannick LOGEROT
Maire

CHAMO GE



Cécile
Adj

DÉTRIER



Alain SIBUÉ
Maire

FRÉTERIVE



Eve BUEVOZ
Maire

HAUTEVILLE



Marc GIRARD
Maire

LA CHAPELLE BLANCHE



Jean-Claude MONTBLANC
Adjoint

LA CHAVANNE



Michel DURET
Maire

LA CROIX DE LA ROCHETTE



Ludovic LAMBERT
Maire

LA T



Jean-François
M

MONTENDRY



Jacqueline SCHENKL
Maire

MONTMÉLIAN



Béatrice SANTAIS
Maire



Yves PAVILLET
Adjoint



André BUISSON
Adjoint



Anne CONAND
Adjointe



David FAUCONET
Adjoint



Sylvie
Cons

PORTE DE SAVOIE



Caroline LEVANNIER
Adjointe



Jacques VELTRI
Adjoint



Ghislain GARLATTI
Conseiller



Jean-Yves
BERGER - SABATTEL
Maire



Michel SYMANZICK
Maire



Alain COMBAZ
Maire



Michel
M

SAINTE HÉLÈNE DU LAC



Sylvie SCHNEIDER
Maire

VALGELON - LA ROCHETTE



David ATEZ
Maire



Nathalie REBATTE
Adjointe



Jacky DONJON
Adjoint



Elodie VANACKERE
Adjointe



Jacky GACHET
Adjoint



Laurent
Cons

Conseil communautaire

2020 - 2026

BOUX SUR LON	CHAMPLAURENT	CHÂTEAUNEUF	CHIGNIN	COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER	CRUET	
						
DEBRION <i>Maire</i>	Eric BARBIER <i>Maire</i>	Christelle HUGONOT <i>Maire</i>	Michel RAVIER <i>Maire</i>	Jean-Luc BENETTI <i>Maire</i>	Arlette BRET <i>Adjointe</i>	Jean-Michel BLONDET <i>Maire</i>
ABLE	LA TRINITÉ	LAISSAUD	LE BOURGET EN HUILE	LE PONTET	LE VERNEIL	LES MOLLETES
						
BOIS CLARAZ <i>Maire</i>	Jean-François DUC <i>Maire</i>	Nathalie POMÉON <i>Maire</i>	Régis BARBAZ <i>Maire</i>	André DAZY <i>Maire</i>	Sébastien MARTINET <i>Maire</i>	Jean-Claude NICOLLE <i>Maire</i>
OMPOIS <i>Adjointe</i>	MYANS	PLANAISE	PORTE DE SAVOIE			
						
Jean-Pierre GUILLAUD <i>Maire</i>	Giusippina PATRAS <i>Conseillère</i>	Lionel MURAZ <i>Maire</i>	Franck VILLAND <i>Maire</i>	Christine CARREL <i>Adjointe</i>	Jean-Jacques BAZIN <i>Adjoint</i>	
BOUVIER <i>Maire</i>	SAINTE PIERRE D'ALBIGNY	SAINTE PIERRE DE SOUCY				
						
Virginie REYNAUD <i>Adjointe</i>	Rémy SAINT-GERMAIN <i>Adjoint</i>	Laëtizia NOEL <i>Adjointe</i>	Lionel GOUVERNEUR <i>Adjoint</i>	Martine POMA <i>Conseillère</i>	Isabelle JARRIAND <i>Maire</i>	
BOUNOT <i>Adjoint</i>	VILLARD D'HÉRY	VILLARD LÉGER	VILLARD SALLET	VILLAROUX		
						
Eric SANDRAZ <i>Maire</i>	Christiane FAVRE <i>Maire</i>	Jean-Claude MESTRALLET <i>Maire</i>	Denise MARTIN <i>Maire</i>			

 Membres du bureau

